AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE
LAAN VAN MEERDERVOORT 16
2517 AK, LA HAYE
ROYAUME DES PAYS-BAS

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

N° 323 /ACI-RPB/CA/KGC/PC/NB

19 JUN 2025

La Haye, le 16 JUNI 2025

OBJET : Avis de vacance de postes à la CPI

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Cour Pénale Internationale (CPI) a publié des avis de vacance concernant les postes ci-après :

1. Fonctionnaire d'administration adjoint de 1re classe (P-2), date limite : 20 juin 2025, lieu de travail : La Haye, Réf : 24003 ;
2. Conseiller en questions administratives et générales (P-3), date limite : 24 juin 2025, lieu de travail : La Haye, Réf : 24004 ;
3. Fonctionnaire chargé des systèmes de recherche de preuves informatiques (P-3), date limite : 25 juin 2025, lieu de travail : La Haye, Réf : 24001 ;
4. Coordonnateur des affaires extérieures (P-3), date limite : 10 juillet 2025, lieu de travail : La Haye, Réf : 24039, Interprète d'audience (anglais) (P-3), date limite : 12 juillet 2025, lieu de travail : La Haye, Réf : 24032 ;
5. Juriste (P-3), date limite : 15 juillet 2025, lieu de travail : La Haye, Réf : 24008 ;
6. Analyste adjoint (P-2), date limite : 17 juillet 2025, lieu de travail : La Haye, Réf : 24020 ;
7. Fonctionnaire adjoint de 1re classe chargé du bien-être (P-2), date limite : 17 juillet 2025, lieu de travail : Kampala, Ouganda, Réf : 24022 ;
8. Fonctionnaire adjoint de 1re classe chargé des affaires sur le terrain (P-2), date limite : 17 juillet 2025, lieu de travail : Kampala, Ouganda, Réf : 24045.

Les détails des postes ainsi que la procédure de soumission des candidatures sont disponibles via le lien : https://career5.successfactors.eu/career?company= 1657261P.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires a.i.

AMBASSADE DE COTE D'IVOIRE - AUX PAYS-BAS

Georges Clovis KOUACOU
Ministre Conseiller

Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères,
de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur

ABIDJAN